

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale d'Asmada le 14 Avril 2023

Sur convocation de la Présidente, les membres de l'Association ASMADA se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, le samedi 14 Avril 2022, de 19h à 21h dans les locaux de la société MALTEM à Neuilly-sur-Seine dont la fondation Aldinie est partenaire d'Asmada. Un grand merci à Mme Sophie Lopin de Maltem.

Il a été établie une liste des participants présents, et des mandataires, annexée au procès-verbal : 11 présents et 7 pouvoirs. L'Assemblée est présidée par Mme Arlette Bruel-Groléas, Présidente, assistée de Mme Pamela BRUEL, Secrétaire adjointe de séance.

Ordre du jour :

Rapport moral présenté par Mme Bruel : **adopté à l'unanimité**

Rapport financier présenté par Mme Fauvel-Lafève : **adopté à l'unanimité**

Présidence

Mme Arlette BRUEL-GROLEAS : Présidente

Mr Timothée BRUEL : Vice-président

Secrétariat

Mme Françoise DESCOS

Mme Pamela BRUEL Secrétaire adjointe

Trésorerie

Mme Françoise FAUVEL-LAFEVE

Mr Michel de MURET trésorier adjoint

Responsable des manifestations culturelles et festives

Mme Claudine AUGE

Mme Hanta RAMAROSON

Mr Philippe Bataille

Responsable de la santé et du site

Mr Raymond COUNIS

Responsables de l'agriculture et des plantations

Mr Jacques AUGE

Responsable de l'éducation

Mme Claudine AUGE

Correspondants à Madagascar

Mr Jean-Luc RAMBELOMANANA

Mme Fabienne RAKOTOBE

Responsable de la fédération

Mme Brigitte GROLEAS-NICAUD

Communication

Mme Anne CROUZAT-TRILLAUD (nouveau membre, élue)

Conseil juridique

Mme Anne-Geneviève DARROT-DUCCINI

Membres d'honneur

Mme Lalatiana RAJOAFARA Marraine de l'association

Mr Evariste RAMAROSON Ancien maire de Masindray

Mr Pascal BRUEL Ancien Vice-Président

Mme DESSIMOULIE Fondatrice de DECLÉOR

Adopté à l'unanimité

Vote du quitus : adopté à l'unanimité

Actions menées sur le terrain à Madagascar :

Après un rappel des chiffres-clés et des conditions de vie à Madagascar, Arlette Bruel a présenté les principaux donateurs et ressources de l'association. Ensuite, elle a rappelé les fondamentaux de l'action d'Asmada autour de -°l'Éducation : soutien de 11 étudiantes, l'une d'elle a été la major de promotion 2022 ; amélioration des conditions de vie des écoliers (cantine gratuite, renouvellement des bancs-tables et distribution de cadeaux de Noël); -°la Santé avec la fourniture de matériels et de médicaments ; et -°l'Agriculture : Le reboisement source de revenus (plantation d'arbres à huile essentielles et vergers d'agrumes).

En janvier 2023 Verger des citronniers : Asmada a financé une mission d'entretien et de formation à l'intention des 7 membres de l'Association Fifatamasi (la coopérative agricole). Cette mission a été assurée à Masindray même par Mr RAKOTONIAINA Mamisoa H., conseiller filière Arboristerie; et Mr RIANZOA Herinjara F., formateur arboristerie du CEFFEL (centre d'étude et de formation en fruits et légumes, dont le siège est situé à Antsirabé). Parmi les exercices organisés par les formateurs, un effort particulier a été porté sur la taille des arbres fruitiers. Outre l'acquisition du "bon geste" il s'est agi d'intégrer deux notions importantes : la taille de production et la taille d'entretien. Ensuite ont été éliminés les arbres chétifs ou morts, qui ont été remplacés par 50 jeunes plants de citronniers Meyer en utilisant comme engrais biologique le fumier de zébu.

Le tableau ci-dessous résume le programme de la mission réalisée

Date	Lieu	Activités
23 janvier 2023	Antsirabe-Tananarive	Rejoindre Tananarive
24 janvier 2023	Tananarive- Ankadimbazimba Masindray-Tananarive	Formation pratique sur la technique de taille, fertilisation, culture intercalaire.
25 janvier 2023		Alignement de piquet et confection de trou de plantation
26 janvier 2023		Rebouchage de trou de plantation Mise en terre de 50 jeunes plants de citronniers
27 janvier 2023	Tananarive-Antsirabe	Trajet retour Antsirabe

Profitant de la mise en terre des jeunes plants, la formation a insisté sur les itinéraires techniques de la plantation proprement dite : rappel sur la trouaison et le rebouchage de trou, la plantation et la fumure, le paillage et l'arrosage. La disponibilité de débris de végétaux bien décomposés à l'issue de l'extraction des feuilles de Ravintsara et l'abondance de matière verte sur place a facilité les travaux de rebouchage en même temps que l'apport d'engrais végétaux. Enfin les formateurs ont recommandé le choix du haricot comme culture intercalaire entre les rangées de citronniers. Cette stratégie devrait contribuer à l'amélioration progressive de la fertilité du sol. Ils ont déconseillé par contre de planter du maïs afin de limiter la propagation et donc l'attaque de l'acarien de l'agrumes.

Cette formation a été subventionnée par l'AMP agence des microprojets.

Compte rendu du Voyage de 6 membres du bureau à Madagascar fin 2022

Du 17 novembre au 5 décembre 2022, 6 membres du Bureau d'Asmada se sont rendus sur place à Madagascar pour s'assurer de la pertinence des actions menées et envisager, suivant les demandes de la population, de nouvelles actions.

Le 19 Novembre 2022 a été dédié aux **plantations d'Eucalyptus citriodora et Ravintsara**: Accompagnés des gardes forestiers, les 6 membres de la mission ont pu constater le bel état général de nos forêts. De façon très satisfaisante, les 10 000 plants d'eucalyptus citriodora récemment plantés s'avèrent avoir repris dans un pourcentage de 80%. La mission s'est ensuite rendue sur la parcelle du Passage pour constater les effets de l'incendie qui s'était déclaré en septembre dernier. Fort heureusement, celui-ci a été circonscrit rapidement grâce à l'intervention immédiate des gardiens et les dégâts se sont limités à une centaine d'eucalyptus brûlés. Cette alerte a permis de réorganiser l'équipe de nuit qui monte vers les

plantations à 20h et en redescend à 3h du matin (en dépit du couvre-feu en cours, qui nécessite l'accord de la Gendarmerie locale). Puis l'équipe de jour reprend à 8h et reste sur place jusqu'à 20h. A la suite de l'incendie, les gardes forestiers ont coupé les branches calcinées et la mission a pu observer avec satisfaction que les eucalyptus s'étaient bien régénérés à partir du pied.

Le 21 Novembre 2022 : Visite de la Distillerie Floramad (voir contrat de collaboration Asmada / Floramad sur le site www.asmada.org)

Les 6 membres d'Asmada ont visité l'unité de production des huiles essentielles Floramad dont les installations ont été modernisées et sont à présent à la pointe de la technologie. Les feuilles d'Eucalyptus citriodora et de Ravintsara sont achetées par Floramad à l'association AGP (association de gestion des plantations) afin d'en extraire les huiles essentielles. On rappelle que les revenus de cette vente sont reversés à plus d'une centaine de villageois employés à la cueillette ainsi qu'en supplément de leur salaire aux gardes forestiers qui l'organisent. La visite de cette unité de production installée tout près des forêts d'Asmada s'est révélée très intéressante.

Actions menées à Paris :

2 Avril 2022 : Assemblée générale suivie d'un Spectacle musical et d'un film au théâtre des Sablons à Neuilly-sur-Seine

20 Mai 2022 : 5ème Tournoi caritatif de bridge organisé avec le soutien du Comité de Paris à Neuilly-sur-Seine par Michel de Muret

10 décembre 2022 : Soirée théâtrale donnée par la Comédie de Neuilly au profit d'Asmada au Théâtre des Sablons à Neuilly-sur-Seine : Remerciements à Didier Blum

Pour finir, Arlette Bruel a remémoré la magnifique soirée des 20 ans d'Asmada le 18 mars 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures

La Présidente de séance
Arlette Bruel-Groléas

La Secrétaire
Paméla Bruel